

Bamako, le 12 avril 2024

COMMUNIQUE RADIODIFFUSE

Pour le concours d'entrée à l'Ecole des Sous-officiers (ESO) de Banankoro session 2024.

(01 fois en français et 01 fois en bambara tous les jours du lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2024)

Le Directeur des Ecoles Militaires.

Il est ouvert aux jeunes gens des deux (02) sexes (célibataires sans enfant) âgés de dix-huit (18) ans au moins et vingt-quatre (24) ans au plus au 31 décembre 2024, un concours d'entrée à l'Ecole des Sous-officiers (ESO) de Banankoro.

Les séries et matières suivantes seront concernées

Série Lettres :

- Dissertation ;
- Culture générale ;

Série Sciences :

- Mathématiques ;
- Physique ou Chimie.

La date et les lieux du concours feront l'objet d'un communiqué ultérieur.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée au Directeur des Ecoles Militaires (DEM) ;
- Deux copies certifiées du Baccalauréat ou d'un Brevet de Technicien N° 2 ;
- Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Deux copies de la carte Nina, de la fiche d'enrôlement, ou de la Carte d'Identité Biométrique;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un certificat de nationalité malienne ;
- Un formulaire de décharge de responsabilité signé et légalisé disponible sur le site de la DIRPA
- Quatre (04) photos d'identité en couleur.

Les diplômes doivent être obtenus dans une école reconnue par le Ministère de l'Education Nationale. Pour les diplômes obtenus à l'étranger, la lettre d'équivalence doit accompagner la copie du diplôme.

Les dossiers de candidature doivent être déposés :

- Pour le centre de Bamako (Koulikoro, Kati, et Bamako), à la Direction des Ecoles Militaires (DEM) sise à Djicoroni-Para, ex-Service National des Jeunes (SNJ) ;
- Pour les centres régionaux, au PC des Régions Militaires de Kayes, Sikasso, Ségou, Sévaré-(Mopti) ;
- Pour les régions de Tombouctou et de Taoudeni, au PC de la Région Militaire de Tombouctou ;
- Pour les régions de Gao et Kidal au PC de la Région Militaire de Gao ;
- Pour les régions administratives nouvellement créées, les dépôts des dossiers se feront au PC des Régions Militaires les plus proches.

Les dates de dépôt des dossiers sont fixées comme suit :

Du lundi au vendredi.

- **Début : le lundi 22 avril 2024, à partir de 08h00**
- **Fin : le vendredi 26 avril 2024 à 16 heures 00mn.**

CONDITIONS DU CONCOURS PROFESSIONNEL D'ENTREE A L'ESO

- *Etre âgé au plus de vingt-huit (28) ans au 31 décembre 2024 ;*
- *Avoir au moins cinq (05) ans de service ;*
- *Avoir une bonne manière habituelle de servir ;*
- *Ne pas avoir été puni courant les trois dernières années (2022, 2023, 2024).*
- *Les dossiers des candidats professionnels doivent être envoyés par la voie hiérarchique.*

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur des Ecoles Militaires (DEM) ;
- Deux copies certifiées du Baccalauréat ou d'un Brevet de Technicien N° 2 ;
- Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Deux copies de la carte Nina, de la fiche d' enrôlement, ou de la Carte d'Identité Biométrique;
- Un certificat de présence au corps avec la date de recrutement.

NB :

- *Il est à porter à la connaissance des candidats au concours qu'ils seront soumis à un test d'endurance physique et à une interview ;*
- *Pour les professionnels, aucun dépôt de candidature individuelle ne sera accepté par la Direction des Ecoles Militaires.*



Le Directeur des Ecoles Militaires

Le Directeur

Colonel Moussa Yoro KANTE

Chevalier de l'Ordre National